

LA villa rustica DU CANDÉOU

Peymeinade (06)

Georges VINDRY

Archéologue

Ancien conservateur des musées de Grasse

Notre connaissance du passé antique de l'extrême sud-est de la Gaule est assez paradoxale : première région occupée par Rome, c'est aussi une des moins bien connues. En dresser actuellement la carte archéologique serait concrétiser le constat de nos lacunes dans tous les domaines. Peuplement, habitat, nécropoles, monuments, économie, circulation monétaire, ateliers, chaque thème abordé, nourri le plus souvent de découvertes anciennes et partielles, est réfractaire à toute synthèse. Dans la longue liste de ce que nous ignorons, se place cette période obscure qui voit le passage puis l'intégration de la société indigène - disons ligure - au monde romain, autrement dit la romanisation, particulièrement difficile à percevoir dans le monde rural.

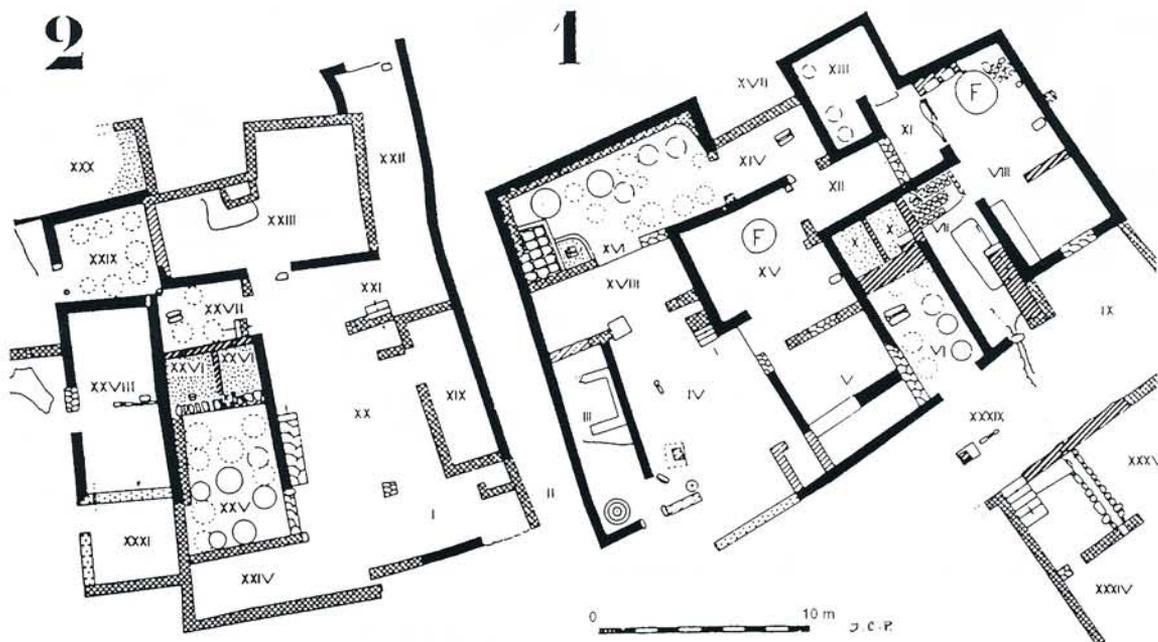
Aussi, peut-on noter avec intérêt les constats faits à l'issue d'un chantier de fouilles de sauvetage, au lieu-dit Le Candéou, dans les collines situées au sud de la commune de Peymeinade, commune qui figure, grâce à diverses découvertes isolées, dans la *Forma Orbis Romani*¹. Nous y avons dégagé les restes d'une importante huilerie où l'on utilisait des engins de pressage des olives inconnus jusqu'ici², mis en place lorsque l'on installa cette huilerie au cours du 2ème siècle dans des bâtiments déjà anciens qui n'avaient pas été prévus pour cet usage.

DESCRIPTION DES BÂTIMENTS

Ils furent édifiés en formant deux îlots, et peut-être trois, contigus, similaires mais indépendants, occupant chacun une surface d'environ vingt mètres sur trente. Dans chaque îlot, les murs étaient conservés en moyenne sur une hauteur d'un mètre, avec trois appareils bien distincts correspondant à trois phases de construction. En étudiant les fondations, les insertions, les remaniements et les recouvrements des murs, il fut aisé de discerner la phase la plus ancienne, celle qui correspond à la première occupation des lieux; les murs ont été édifiés avec des blocs de calcaire bruts de débitage, irréguliers, empilés en vrac sans souci de croisement, sauf aux angles et aux piédroits des portes, appareillés avec soin par une évidente obligation. Ce mode de construction est celui des cabanes des oppida provençaux de la fin de l'âge du Fer.

UNE villa rustica ROMAINE

Les deux îlots identifiés, contemporains, ont été remaniés ensemble et ont suivi la même évolution, mais pas au point d'en altérer le plan primitif où l'on retrouve le schéma traditionnel de la villa rustica romaine, c'est-à-dire un ensemble de bâtiments utilitaires organisés autour d'une cour, placée ici au sud. Cette disposition conventionnelle dont l'Italie nous offre des exemples de toute taille et que commente un ensemble de traités agronomiques romains³, est, au Candéou, tout à fait rustique : murs non orthogonaux en pierres sèches, pièces irrégulières, seuils de guingois, passages chaotiques, cours raboteuses, maladroites que ne suffit pas à expliquer le fait que ces bâtiments ont été implantés et en partie creusés à flanc de coteau. Manifestement, c'est l'ouvrage imparfait de gens qui



Plan du site du Candéou (Peymeinade) En noir, les murs de la villa rustica occupant les deux îlots séparés

ont fait de leur mieux en utilisant les modes de construction qu'ils connaissaient. Seul élément contemporain, les tegulae formant de lourdes toitures qui assuraient la stabilité de l'ensemble, à la façon d'un couvercle qui maintiendrait les parois disjointes d'une boîte⁴. Ces îlots jumelés, qui naissent et évoluent ensemble jusqu'à leur destruction et leur abandon, se distinguent d'une simple exploitation agricole et correspondent à une forme de colonisation dont nous ne connaissons ni le statut, ni l'ampleur, ni les bénéficiaires⁵. Peut-on les situer dans le temps?

LES ÉLÉMENTS DE DATATION

Les remaniements qui s'étendent sur deux siècles ont fait disparaître les témoins matériels de la toute première occupation mais, curieusement, grâce à l'huilerie, quelques éléments datables sont parvenus jusqu'à nous. Pour asseoir les nombreux dolia commodément dans leur cuvette creusée dans le sol, les créateurs de l'huilerie ont utilisé, pour maintenir ces lourdes masses, non pas du sable comme on le voit dans diverses exploitations italiennes, mais un autre matériau dense, homogène et modifiable, de la cendre puisée dans le dépotoir lié au premier habitat. Cette cendre contenait, mélangés à divers déchets de cuisine, de menus objets en bronze, des monnaies, des tessons de verre, et de céramique, s'étendant sur deux générations. Parmi les éléments les plus anciens, certains, comme les coupes hémisphériques en verre à godrons rayonnants dont l'usage s'étend sur un siècle, ne peuvent être retenus. En revanche, il ne saurait y avoir de doute pour la céramique, modelée, à pâte micacée, de type protohistorique, que nous avons trouvée en abondance dans le matériel ancien recueilli à l'île Sainte-Marguerite⁶, et qui constitue un faciès propre à la Gaule de l'extrême Sud-Est d'une production céramique indigène bien connue⁷. Les céramiques du Candéou ayant été publiées⁸, nous n'y reviendrons pas, mais nous pouvons y ajouter la moitié d'une meule en ryolithe à fente transversale, et un petit bronze d'Antipolis. Ces quelques éléments suffisent pour placer l'établissement de la villa rustica du Candéou dans le courant du dernier tiers du premier siècle avant notre ère, dans cette période où l'on voit l'implantation de nombreuses petites exploitations agricoles dans l'arrière pays de Fréjus⁹.

Conclusion

La villa du Candéou est pour l'instant le seul complexe de ce type dans l'extrême Narbonnaise orientale; on peut toutefois noter des points de concordance avec la partie disparue de la villa du Guillet, à Mougins¹⁰, et se demander ce que signifient les trouvailles faites autrefois par Paul Goby dans l'oppidum du Camp du Bois, au Rouret, où ont été recueillies des céramiques de type protohistorique tardif associées à de la céramique à vernis noir

(campanienne A)¹¹. Il y a peu de chances pour qu'on ait là une ultime occupation indigène. Ne s'agirait-il pas, tout simplement, d'un habitat agricole contemporain de celui du Candéou, installé par commodité dans un lieu abandonné, formule pratique dans un terroir où les zones cultivables sont situées en contrebas de l'oppidum?

Au moment où l'on a construit la villa du Candéou, les édifices élevés au long de la bande côtière à chaux et à sable appartiennent au monde romain. Il y a décalage entre un arrière pays encore indigène et une zone littorale riche, romanisée depuis longtemps, dotée d'une voie importante et d'édifices de prestige, occupée par une population mélangée parlant une langue distincte des idiomes ligures. C'est, toute proportion gardée, un peu ce que l'on constate au début de notre siècle où les riches demeures d'une Côte d'Azur cosmopolite forment un net contraste avec les rustiques villages perchés dans la zone montagneuse, où subsistaient une agriculture archaïque, une économie en grande partie autarcique et un mode de vie qui n'avait guère évolué au cours des dernières décennies.

¹ G. Vindry, L'huilerie industrielle de Peymeinade, in Les pays de Nice et de Grasse dans l'antiquité et au moyen-âge, Nice CRDP, 1979

- L'huilerie romaine du Candéou, à Peymeinade. Histoire et archéologie, les dossiers. Côte d'Azur, N°57, octobre 1981.

² Sur les exploitations oléicoles : J.P. Brun, L'oléiculture en Provence, les huileries du département du Var, Paris CNRS, 1986.

³ Cités par R. Cagnat et V. Chapot, Manuel d'archéologie romaine, I, chap. XV. Paris, Picard, 1917.

⁴ C'est précisément pour ne pas toucher à ces toitures assurant la stabilité des bâtiments, que les installateurs de l'huilerie ont été amenés à concevoir des presses à double contrepoids de treuil indépendants des murs, et à recreuser certaines salles pour obtenir la hauteur nécessaire à leurs équipements.

⁵ Contrairement à la région de Fréjus, où l'on trouve nombre d'inscriptions funéraires portant des noms de vétérans, l'extrême Narbonnaise orientale - le pays des Décéates (cité d'Antibes) - ne montre pas ce type d'épithaphe, ce qui implique un statut et un mode d'attribution des terres différents, favorisant peut-être la création de grands domaines privés. Cf. André Chastagnol, Inscriptions latines de Narbonnaise, II, Paris, CNRS, 1992 (XLIV^e suppl. à Gallia).

⁶ Matériel inédit en cours d'étude, où l'on voit des couvercles à bouton de préhension plus ou moins élevé, des urnes décorées de chevrons, d'impressions diverses; cet ensemble constituant en quelque sorte un sous-faciès côtier, différent par bien des points du matériel présent dans l'arrière pays.

⁷ Plusieurs auteurs : Lattara, 6, céramiques non tournées, notamment chap. CNT-PRO et suivants.

⁸ G. Vindry, Un siècle de recherches préhistoriques et protohistoriques en Provence orientale (1875 - 1975), Documents d'Archéologie Méridionale, I, 1978, fig 29, n°111, et 39, n°109, 137.

⁹ Jacques Bérato et Frank Dugas, Les Arcs sur Argens, pages d'histoire d'un terroir provençal. Sites des Clarettes, de Saint-Pierre des Laurons, de Saint-Jean, de la Roquette, entre autres. Ouvrage collectif, Chap. II. Edisud, 1993.

¹⁰ Ce site a fait l'objet, de 1966 à 1968, d'une fouille clandestine menée par feu le Dr Sechter, réalisée sans méthode et où le fouilleur a rebâti à son idée la plupart des murs. Le matériel le plus ancien comprenait de la céramique modelée à pâte micacée associée à des céramiques à vernis noir (campanienne A) et d'Arezzo. Ce matériel est inédit, sauf pour quatre céramiques modelées. Cf. G. Vindry, op. cit., D.A.M., fig. 39, n°101, 102, 104, 105.

¹¹ Paul Goby, Deuxièmes recherches au Camp du Bois du Rouret (A.M.), Comptes rendus du XIII^e Congrès d'Anthropologie et d'Archéologie Préhistoriques de Monaco, 1906 (publ. 1907).